



Profil de poste

Stagiaires au cabinet du premier président

La Cour de cassation propose trois postes de stagiaires au cabinet du premier président, à des étudiants ou à des élèves avocats dans le cadre de leur projet pédagogique individuel (PPI). Il est souhaitable que les futurs stagiaires soient titulaires d'un master 2 ou soient en cours d'obtention de ce diplôme.

Vous travaillerez directement avec les magistrats du cabinet et prendrez ainsi part à un large éventail de missions, souvent en lien avec l'actualité juridique et des institutions judiciaires, dans une ambiance de travail alliant dynamisme et esprit d'équipe.

Dans ce cadre, vous participerez notamment à la préparation des interventions du premier président et serez amenés à effectuer des recherches thématiques et à proposer des notes sur des sujets variés.

Vos qualités de juriste seront également mises à contribution dans le cadre de l'activité juridictionnelle du premier président notamment à l'occasion de la préparation des assemblées plénières de la Cour de cassation.

Avec l'accord du premier président et des présidents de chambre, vous pourrez assister, selon vos centres d'intérêts et, aux audiences des chambres civiles et/ou de la chambre criminelle ainsi qu'aux audiences en chambre mixte ou assemblée plénière.

Vous pourrez également être appelé à contribuer aux travaux des commissions rattachées à la Cour de cassation.

De manière générale vous serez impliqué dans l'activité et la vie de la Cour de cassation, notamment en participant à l'organisation des colloques.

La diversité des tâches, l'immersion au sein du cabinet du premier président et les échanges fréquents avec les magistrats de la Cour, vous permettront d'acquérir une connaissance fine de la plus haute institution judiciaire nationale.

Le poste s'adresse à d'excellents juristes possédant de réelles qualités rédactionnelles, et sachant s'adapter à des matières diverses couvrant toutes les compétences de la Cour de cassation et des institutions judiciaires.